



Conseil UFR ARSH 22 Mai 2025

Sous-titre de la page
de couverture

-Présents :

Clément CHILLET, Véronique BEAULANDE-BARRAUD, Isabelle PERNIN, Ilaria TADDEI, Thomas BOCCON-GIBOD, Marie DEMEILLIEZ, Tanguy MARTIN, Gilles MONTEGRE, Elise PETIT, Luc RENAUT, Noémie DUTILLEUL, Fanny MASSET, Mélissa PELISSON, Camille BADOY, Yanis JARNIAS-BENAHMED, Basile PRICOT

Excusés et représentés :

Guillaume CASSEGRAIN, Marie GISPERT, Nicolas MATHIEU, Anne LEMONDE, Laura PEAUD, Coraline MORA, Maud VIGNERON BERLANDIS

Ordre du jour

- **Bilan campagne emploi étudiant 2025 et prévisions pour 2026**
- **Calendrier année universitaire 2025-2026**
- **Point réforme concours**
- **RDE de la préparation au concours en musicologie**
- **Candidatures MonMaster et présentation des nouveaux programmes thématiques**
- **Présentation du périmètre de la campagne de recrutement des EC 2026.**
- **Questions diverses**

Bilan campagne emploi étudiant 2025 et prévision pour 2026

Bilan 2025 - Principes de recrutement

- 3 périodes
 - P1 : Janvier – Juin 2025 (semestre 2 de l'année universitaire 24/25)
 - P2 : Été 2025
 - P3 : Septembre – Décembre 2025 (semestre 1 de l'année 25/26)
- Recrutement sur la plateforme jobee avec profil rédigés selon les critères mis en place par l'UGA.

8 types d'emploi :

- 1° Accueil des étudiants
- 2° Assistance et accompagnement des étudiants handicapés
- 3° Tutorat
- 4° Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies
- 5° Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services
- 6° Animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable
- 7° Aide à l'insertion professionnelle
- 8° Promotion de l'offre de formation

Type d'emploi	Taux brut*	Taux chargé*	Priorité
 Assistance et accompagnement des étudiants handicapés	13,07 €	18,41 €	Priorité 1
 Appui aux personnels des bibliothèques et des autres services	13,07 €	18,41 €	Priorité 1
Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies	18,49 €	26,04 €	Priorité 1
 Tutorat	18,49 €	26,04 €	Priorité 1
Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales ; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable	13,07 €	18,41 €	Priorité 2
 Accueil des étudiants	13,07 €	18,41 €	Priorité 2
Aide à l'insertion professionnelle	13,07 €	18,41 €	Priorité 2
Promotion de l'offre de formation	13,07 €	18,41 €	Priorité 2

Heures étudiants tutorat (P1 et P3 2025)

	Heures demandées	Heures accordées
Philosophe	105	88
Musicologie	105	88
Histoire	240	204
SHA	50	42
Histoire de l'art et archéologie	100	84

	Heures demandées	Heures accordées
Bibliothèque	1980	1526
Assistance et accompagnement des étudiants en situation de handicap	160	160

Prospective 2026

Philosophie	Besoins similaires ou accrus – nécessité du tutorat de logique
Musicologie	Maintien du dispositif mais besoins à la baisse
Histoire	Nécessité de repenser le format – baisse du volume horaire
SHA	Intérêt pour le format en ateliers ponctuels – besoins constants
Histoire de l'art et archéologie	A définir

Calendrier universitaire 2025-2026

PROJET CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026
Approuvé par la CFVU du 27/02/25 et le CSAE du 17/04/25

SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DECEMBRE 2025	JANVIER 2026	FEBVIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUILLET 2026
lundi 1	lundi 1	samedi 1 Toussaint	lundi 1	jeudi 1 Jour de l'air	dimanche 1	dimanche 1	mercredi 1	vendredi 1 Pâques	lundi 1	mercredi 1
mardi 2	jeudi 2	dimanche 2	mardi 2	vendredi 2	lundi 2	lundi 2	jeudi 2	samedi 2	mardi 2	jeudi 2
mercredi 3 Forum ETC	vendredi 3	lundi 3	mercredi 3	samedi 3	mardi 3	mardi 3	vendredi 3	dimanche 3	mercredi 3	vendredi 3
jeudi 4	samedi 4	mardi 4	jeudi 4	dimanche 4	mercredi 4	mercredi 4	samedi 4	lundi 4	jeudi 4	samedi 4
vendredi 5	dimanche 5	mercredi 5	vendredi 5	lundi 5	jeudi 5	jeudi 5	dimanche 5 Pâques	mardi 5	vendredi 5	dimanche 5
samedi 6	lundi 6	jeudi 6	samedi 6	mardi 6	vendredi 6	vendredi 6	lundi 6 Lundi de Pâ	mercredi 6	samedi 6	lundi 6
dimanche 7	mardi 7	vendredi 7	dimanche 7	mercredi 7	samedi 7	samedi 7	mardi 7	jeudi 7	dimanche 7	mardi 7
lundi 8	jeudi 8	samedi 8	lundi 8	jeudi 8	dimanche 8	dimanche 8	mercredi 8	vendredi 8 Vict 1944	lundi 8	mercredi 8
mardi 9	samedi 9	dimanche 9	mardi 9	vendredi 9	lundi 9	lundi 9	jeudi 9	samedi 9	mardi 9	jeudi 9
mercredi 10	vendredi 10	lundi 10	mercredi 10	samedi 10	mardi 10	mardi 10	vendredi 10	dimanche 10	mercredi 10	vendredi 10
jeudi 11 Bienséance de rentrée	samedi 11	mardi 11 Armistice	jeudi 11	dimanche 11	mercredi 11	mercredi 11	samedi 11	lundi 11	jeudi 11	samedi 11
vendredi 12	dimanche 12	mercredi 12	vendredi 12	lundi 12	jeudi 12	jeudi 12	dimanche 12	mardi 12	vendredi 12	dimanche 12
samedi 13	lundi 13	jeudi 13	samedi 13	mardi 13	vendredi 13	vendredi 13	lundi 13	mercredi 13	samedi 13	lundi 13
dimanche 14	mardi 14	dimanche 14	dimanche 14	mercredi 14	samedi 14	samedi 14	mardi 14	jeudi 14 Ascension	dimanche 14	mardi 14
lundi 15	jeudi 15	samedi 15	lundi 15	jeudi 15	dimanche 15	dimanche 15	mercredi 15	vendredi 15	lundi 15	mercredi 15
mardi 16	samedi 16	dimanche 16	mardi 16	jeudi 16	lundi 16	lundi 16	jeudi 16	samedi 16	mardi 16	jeudi 16
mercredi 17	vendredi 17	lundi 17	mercredi 17	vendredi 17	mardi 17	mardi 17	vendredi 17	dimanche 17	mercredi 17	vendredi 17
jeudi 18	samedi 18	mardi 18	jeudi 18	dimanche 18	vendredi 18	vendredi 18	samedi 18	lundi 18	jeudi 18	samedi 18
vendredi 19	dimanche 19	mercredi 19	vendredi 19	lundi 19	jeudi 19	jeudi 19	dimanche 19	mardi 19	vendredi 19	dimanche 19
samedi 20	lundi 20	jeudi 20	samedi 20	mardi 20	vendredi 20	vendredi 20	lundi 20	mercredi 20	samedi 20	lundi 20
dimanche 21	mardi 21	dimanche 21	dimanche 21	mercredi 21	samedi 21	samedi 21	mardi 21	jeudi 21	dimanche 21	mardi 21
lundi 22	jeudi 22	samedi 22	lundi 22	jeudi 22	dimanche 22	dimanche 22	mercredi 22	vendredi 22	lundi 22	mercredi 22
mardi 23	samedi 23	dimanche 23	mardi 23	jeudi 23	lundi 23	lundi 23	jeudi 23	samedi 23	mardi 23	jeudi 23
mercredi 24	vendredi 24	lundi 24	mercredi 24	vendredi 24	mardi 24	mardi 24	vendredi 24	dimanche 24 Pentecôte	mercredi 24	vendredi 24
jeudi 25	samedi 25	mardi 25	jeudi 25	dimanche 25	mercredi 25	mercredi 25	samedi 25	lundi 25 Lundi de Pâ	jeudi 25	samedi 25
vendredi 26	dimanche 26	mercredi 26	vendredi 26	lundi 26	jeudi 26	jeudi 26	dimanche 26	mardi 26	vendredi 26	dimanche 26
samedi 27	lundi 27	jeudi 27	samedi 27	mardi 27 JOL	vendredi 27	vendredi 27	lundi 27	mercredi 27	samedi 27	lundi 27
dimanche 28	mardi 28	vendredi 28	dimanche 28	jeudi 28	samedi 28	samedi 28	mardi 28	jeudi 28	dimanche 28	mardi 28
lundi 29	jeudi 29	samedi 29	lundi 29	jeudi 29	dimanche 29	dimanche 29	mercredi 29	vendredi 29	lundi 29	mercredi 29
mardi 30	vendredi 30	dimanche 30	mardi 30	vendredi 30	lundi 30	lundi 30	jeudi 30	samedi 30	mardi 30	jeudi 30
	samedi 31		mercredi 31	samedi 31		mardi 31		dimanche 31		vendredi 31

Les bornes de l'année universitaire sont fixées du 1er septembre 2025 au 30 septembre 2026

LEGENDE DES CODES COULEUR :

Événements transverseaux

Semaine d'accueil des L1

Semaines projets

S1 Semaines d'enseignement

S2

EXAMENS*

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES :

JOURS PERIES

Du lundi 1er septembre au vendredi 5 septembre 2025 (Forum des associations + Forum ETC)

Semaines communes pour faciliter la mise en œuvre de projets (transverseaux) :

ND : il ne s'agit pas de semaines banales. Ces deux semaines communes sont un outil pour aider les composantes et les équipes pédagogiques qui le souhaitent à mettre en œuvre leurs projets pédagogiques transverseaux (inter-département, inter-composantes) ou des projets pédagogiques qui nécessitent que les enseignements se fassent sur un agenda plus regroupé (pédagogie par projets, challenges, déplacements sur le terrain, etc.)

Les formations du secteur Santé débutent à la date arrêtée par les facultés de Médecine et de Pharmacie

Les semestres sont composés de 13 semaines permettant d'organiser les enseignements, les contrôles et d'éventuels examens terminaux ou anticipés

1ère session du 1er semestre : à partir du lundi 15 décembre au vendredi 9 janvier

1ère session du 2nd semestre : à partir du lundi 4 mai au mercredi 13 mai

2ème session (des 1er et 2nd semestres) : à partir du lundi 1er juin au vendredi 19 juin

Les périodes d'examen sont fixées à titre indicatif et s'appliqueront notamment pour les locaux mutualisés. Cela implique que les salles mutualisées seront réservées en priorité pour les examens durant ces périodes

TOUSSAINT : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

NOEL : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier matin

HIVER : du samedi 14 février au lundi 23 février matin - les formations organisées en alternance peuvent déroger à cette règle.

PRINTEMPS : du samedi 4 avril au 13 avril matin

FERMETURES DE L'ÉTABLISSEMENT : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier matin; le vendredi 16 mai; le lundi 13 juillet et du samedi 26 juillet au mercredi 19 août 2025 matin

Point réforme concours de l'enseignement

Pas de changement sur :
Concours en L3, puis master EE

Master EE :

- En M1, rémunération de 1 400 euros pour des stages d'observation, pratique accompagnée. - En M2, rémunération 1 800 euros pour un mi-temps en responsabilité

Répartition horaire	Contenus disciplinaires (dont didactique de la discipline) (60%)	Contenus professionnels (40 %)	Total des enseignements (hors stage)	Stage
M1	350	150	500	216h (18 x 1/3 x 36) 12 semaines observation et pratique accompagnée (1/3 temps)
M2	150	150	300	324h (18 x 1/2 x 36) 18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)
TOTAL	500	300	800	

Les épreuves du CAPES Histoire géographie session 2026 Licence.

Source :
[www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-
au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-
1394](http://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394)

Première épreuve d'admissibilité

- Durée : 5 heures.
- Coefficient 2,5.

L'épreuve prend la forme d'une composition avec un choix entre deux sujets dans la même discipline.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admissibilité

- Durée : 5 heures.
- Coefficient 2,5.

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique d'un corpus documentaire composé de documents (carte, image, texte, statistiques, graphiques...) pour répondre au sujet.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Première épreuve d'admission

- Durée de la préparation : 4 heures.- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes, échange : 40 minutes).
- Coefficient 5.

L'épreuve consiste en un exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury. Elle s'organise en deux temps :

- un exposé disciplinaire en histoire ou en géographie sur un sujet portant sur l'une des questions du programme. Des documents sont fournis en appui du sujet pour aider la construction de la réflexion
- un échange avec le jury en lien avec l'exposé dans le cadre de l'ensemble du programme du concours.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admission

•Durée totale de l'épreuve : 35 minutes

•Coefficient 3

La seconde épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à :

- 1.Se projeter dans le métier de professeur ;
- 2.Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
- 3.Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
- 4.Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Elle est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les épreuves du CAPES Philosophie session 2026 Licence.

Source :
[www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-
au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-
1394](http://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394)

Epreuves d'admissibilité

Première épreuve d'admissibilité

- **Durée : 5 heures.**

- **Coefficient 3.**

L'épreuve prend la forme d'une dissertation. Elle permet d'évaluer les capacités de problématisation et d'argumentation philosophiques du candidat et sa maîtrise des connaissances disciplinaires. Elle permet également d'apprécier la qualité de l'expression écrite.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admissibilité

- **Durée : 5 heures.**

- **Coefficient : 3.**

L'épreuve prend la forme d'une explication d'un texte de philosophie emprunté à l'œuvre d'un des auteurs du programme. Elle permet d'évaluer la précision de lecture et d'analyse, et les capacités d'interprétation philosophiques du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Première épreuve d'admission

- Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 25 minutes, échanges avec le jury : 35 minutes).
- Coefficient 5.

Deux textes tirés d'œuvres d'auteurs du programme de philosophie sont proposés au choix du candidat, qui retient l'un d'entre eux.

L'épreuve consiste en un **exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury**. Le candidat propose dans son exposé une réflexion organisée présentant les principales dimensions philosophiques du texte choisi, adossée en particulier aux notions, repères ou perspectives issus du programme, qu'il juge pertinents.

L'échange avec le jury permet au candidat de préciser et de développer l'approche qu'il a proposée, et d'élargir et d'approfondir sa réflexion, en mobilisant le cas échéant d'autres éléments du programme.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à organiser son raisonnement philosophique, à argumenter et à dialoguer avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Les épreuves du CAPES Éducation musicale et chant choral session 2026 Licence.

Source :
[www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-
au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-
1394](http://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394)

Épreuves d'admissibilité

Première épreuve d'admissibilité

- Durée : 4 heures.
- Coefficient 2,5.

L'épreuve consiste en une série de questions successives permettant au candidat de répondre à un questionnement induit par le sujet, en témoignant de sa culture musicale et artistique.

Pour ce faire, le candidat mobilisera ses connaissances culturelles générales inscrites dans l'histoire de l'art et empruntant aux différentes pratiques artistiques pour appuyer sa réflexion. Il saura identifier des enjeux musicaux et artistiques portés par le sujet et inscrire les références utilisées dans l'espace et le temps.

L'épreuve permet d'apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender des productions artistiques. Outre la mobilisation d'une terminologie adaptée, elle permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admissibilité

- Durée totale de l'épreuve : 3 heures.

- Coefficient 2,5.

L'épreuve, prenant appui sur une documentation sonore et graphique d'œuvres musicales, vise à évaluer la capacité du candidat à identifier, sélectionner et analyser diverses ressources, et à utiliser des méthodes d'écoute adaptées au travail de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.

Elle est constituée de trois parties indépendantes qui s'enchaînent.

1. La première partie est un relevé musical. Le candidat complète sur partition des éléments musicaux identifiés par le sujet.

Durée de la première partie : 30 minutes

2. La deuxième partie est une analyse et contextualisation d'un extrait sonore d'une œuvre. L'extrait d'œuvre est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une brève présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situant dans un contexte musical et un champ esthétique précis.

Durée de la deuxième partie : 30 minutes

3. La troisième partie est une harmonisation et arrangement simple d'un texte pour voix seule qui constitue le sujet. Sur un extrait de la partition délimité par le sujet, le candidat propose une harmonisation de la ligne mélodique et enrichit son harmonisation de lignes vocales et/ou instrumentales dont le nombre et la nature sont précisés par le sujet.

Durée de la troisième partie : 2 heures

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Première épreuve d'admission

- Durée de la préparation : 1 heure.
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure.
- Coefficient 5.

L'épreuve consiste en une interprétation d'une œuvre, puis une direction de chœur conduisant à un exposé et à un échange avec le jury.

Cette épreuve est constituée de deux parties.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation et **une interprétation d'une œuvre choisie** par le candidat. Après avoir présenté l'œuvre et précisé ses intentions artistiques, le candidat interprète un chant qu'il aura apporté, en s'accompagnant au clavier mis à disposition ou sur un instrument polyphonique qu'il aura apporté.

Durée de la première partie : 10 minutes.

La seconde partie de l'épreuve consiste en une **direction de chœur, suivie d'un exposé et d'échanges** avec le jury. Le candidat mène l'apprentissage d'un chant à deux voix -proposé par le jury - auprès d'un ensemble vocal qui ne dispose pas de la partition (20 minutes). La direction de chœur est suivie d'un exposé (15 minutes) au cours duquel le candidat présente ses intentions et choix artistiques. Cet exposé donne lieu à un échange avec le jury (15 minutes).

Durée totale de la seconde partie : 50 minutes.

L'épreuve vise à apprécier, outre les compétences pratiques disciplinaires, notamment vocales, d'accompagnement et de direction de chœur, la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral et à interagir avec le jury et le chœur.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Quelle préparation ?

Histoire géographique :

- 2 spécialités fléchées une en Histoire, une en géographie au S1 ouvertes au L2 et L3
- 1 spécialité fléchée au S2 (avec un format de semestre de 6 semaines)
- concours blancs à la place du mini-mémoire.
- préparation oral 2 par l'INSPE
- ouverture aux SHA à la place d'une option de S1 et de S2 (attention problèmes possibles d'emploi du temps).

≈

RDE de la préparation au concours en musicologie

Prépa Capes en L3

Musicologie – parcours

Métiers de l'enseignement

-Préparation des épreuves au sein des cours (Ecriture, Formation Musicale, Analyse, Direction de chœur, Accompagnement au clavier).

-En UE6, création d'un cours spécifique de « Préparation au Capes d'Education Musicale » de 24h CMTD.

Il préparera à l'épreuve de Culture Musicale et Artistique 24hCMTD (12hCM + 12hTD).

-En UE12, création de 12hTD de préparation à l'oral.

-Maintenance du stage et du mémoire de stage au S2.

SEMESTRE 5					
UE 1	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque XXème de 1900 à 1945 Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3	THÉORIE MUSICALE – RECHERCHE	Analyse Introduction à la recherche		48h TD	6 crédits
UE 4	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré	12h CM	42h TD	6 crédits
UE 5	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6	OPTION PREPARATION CAPES 24hCMTD	Option interne "Préparation au Capes": - Préparation épreuve de CMA (24h CM/TD)	12hCM	12hTD	3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 7	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	En Europe de 1750 à 1830 De 1945 à nos jours Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9	THÉORIE MUSICALE – INFORMATIQUE MUSICALE	Analyse Informatique Musicale		48h TD	6 crédits
UE 10	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Initiation à la direction de chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré	12h CM	42h TD	6 crédits
UE 11	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12	OPTION PROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT	- 35h : Stage + mémoire de stage - 12hTD preparation renforcée aux épreuves du concours	35h	12h TD de préparation aux épreuves	3 crédits

Préparation au Concours du CAPES d'Education Musicale et Chant Choral (Formation Initiale et Formation Continue)

*Les personnes qui
suivront cette
Préparation pourront
assister à d'autres cours
de Licence de
Musicologie (L1 L2 L3) si
elles le souhaitent, après
validation du
responsable de la
Préparation.

	COURS A SUIVRE	A L'ANNÉE	SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
ÉCRIT Mars 2026	Écriture L3	10h	X	UE8 : 10h (2h/sem sur les 5 premières semaines du S2)
	Formation Musicale L3	36h	UE2 : 24h	UE8 : 12h (2h/sem sur les 6 premières semaines du S2)
	Analyse L3	24h	UE3 : 12h (2h/sem sur les 6 dernières semaines du S1)	UE9 : 12h (2h/sem sur les 6 premières semaines du S2)
	Préparation Capes L3	36h	UE6 : -24h CMA	UE12 : 12h de préparation renforcée aux épreuves du concours
ORAL Juin 2026	Accompagnement au clavier L3	22h	UE4 : 12h	UE10 : 10h (tient compte de la sem. de concours)
	Initiation à la direction de chœur L3	10h	X	UE10 : 10h (tient compte de la sem. de concours)
NBRE D'H Formation pour les étudiants		138h année*	72h S1	66h S2
NBRE D'H Formation pour les enseignants		0h car tous les cours existent en L3 Musicologie – Parcours Métiers de l'Enseignement		

Candidatures MonMaster et présentation des nouveaux programmes thématiques

Parcours	Nb candidatures finalisées 2025	Nb candidatures confirmées 2024	Nb candidatures 2023
M1 - Histoire appliquée : société, environnement, territoire	81	62	45
M1 - Histoire, cultures, politique, échanges internationaux	192	125	99
M1 - Sciences de l'antiquité	33	33	18
M1 - Histoire, Techniques et Théories des arts visuels	47	46	40
M1 - Musées, expositions, patrimoines	143	135	85
M1 - Sciences de l'Antiquité	25	8	14
M1 - Philosophie ancienne et sciences de l'antiquité	12		
M1 - Philosophie de la cognition	34	19	16
M1 - Philosophie et histoire de la philosophie	85	73	65
	652	501	382

2 nouveaux programmes thématiques :

REALIA : Recherches, méthodes et actions en littérature de jeunesse

Le programme thématique REALIA (Recherches, méthodes et actions en littérature de jeunesse) a pour ambition d'enrichir les parcours de Master des domaines Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales en offrant de nouvelles perspectives de recherche en littérature de jeunesse, domaine éditorial et littéraire d'une très grande richesse et complexité, en transformation constante.

Master Histoire

Histoire, cultures, politique,
échanges internationaux

Master Histoire

Histoire appliquée : société,
environnement, territoire

Master Histoire

Sciences de l'antiquité

Master Histoire de l'Art

Histoire, techniques et théorie des
arts visuels

Master Histoire de l'Art

Musées, expositions, patrimoines

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/graduate-school/realia-recherches-methodes-et-actions-en-litterature-de-jeunesse-1575083.kjsp?RH=1736175819653>

TIDAC : Textes, images et documents de l'Antiquité classique

Le programme thématique Textes, images et documents de l'Antiquité classique se donne pour objet d'étude les sources issues de l'Antiquité classique. Il cherche à créer des pratiques pluridisciplinaires pour développer une vision articulée, complexe et réflexive des objets communs aux étudiants travaillant sur l'Antiquité classique : les sources et les documents (iconographiques, écrits et matériels). Seront pris en considération bien évidemment les sources littéraires, dont la transmission et l'établissement de la tradition sont des enjeux majeurs, mais d'autres types de sources comme les inscriptions, les monnaies, les graffitis peuvent être concernées par le même raisonnement. Le rapport à l'image sera considéré car les images sont un lieu de création, de réception et de réélaboration des discours mythologiques et idéologiques.

Master Arts, Lettres et
Civilisations

Sciences de l'antiquité

Master Histoire

Sciences de l'antiquité

Master Histoire de l'Art

Sciences de l'antiquité

Master Philosophie

Philosophie ancienne et
sciences de l'antiquité

Présentation du périmètre de la campagne de recrutement des EC 2026

Poste de PR en Histoire de l'art médiéval, section CNU 21, laboratoire de rattachement LUHCIE

Intitulé du poste : Histoire de l'art médiéval

Profil court : Histoire de l'art des mondes médiévaux

Vivier : Le vivier de recrutement des PR en histoire médiévale est moyen, mais ne présente pas de danger de recrutement infructueux faute de bons candidats.

Candidat interne : non

Argumentaire : (enseignement) L'enseignement de l'histoire de l'art médiéval repose actuellement sur une équipe extrêmement réduite : le potentiel enseignant théorique est très réduit (2EC), et le départ en retraite d'une collègue fait reposer la totalité des enseignements et des suivis de stage et master sur une seule personne. Le besoin en heures d'enseignement de la licence au master nécessite la mise au concours du poste à l'issue du différé de deux ans.

(recherche) Au sein du LUHCIE, l'histoire de l'art est désormais sous-représentée et il n'y a plus de directeur de thèse possible pour la période médiévale. Depuis le départ à la retraite de Laurence Rivière Ciavaldini, il s'impose dès lors de renforcer la place de l'histoire de l'art dans tous les axes du LUHCIE et en particulier dans l'axe 2 Écritures, objets, formes de communication.

Poste de MCF en Histoire médiévale, section CNU 21, laboratoire de rattachement LUHCIE

Intitulé du poste : Histoire médiévale

Profil court : Histoire médiévale

Vivier : Le vivier de recrutement pour les MCF d'histoire médiévale est important (trentaine dossiers sur chaque poste mis au concours en ce moment). Le risque de concours infructueux est très faible.

Candidat interne : non

Argumentaire : (enseignement) L'enseignement de l'histoire médiévale repose actuellement sur une équipe extrêmement réduite : le potentiel enseignant théorique est le plus faible des quatre périodes historiques enseignées (5 pour 30 EC au total), et le départ par mutation externe d'une collègue contribue à l'affaiblir encore. Le besoin en heures d'enseignement de la licence au master en passant par la préparation aux concours de l'enseignement nécessite la mise au concours du poste à l'issue du différé de deux ans.

(recherche) Le LUHCIE manque d'un.e spécialiste du haut Moyen Âge et de la période médiévale centrale (Ve-XIIIe siècle), susceptible de s'intégrer pleinement aux grands projets pluridisciplinaires de l'équipe et de contribuer au développement des humanités numériques en histoire économique, sociale et politique.

Poste de PR en Histoire moderne (ou à redéfinir), section CNU 22, laboratoire de rattachement LUHCIE

Intitulé du poste : Histoire moderne (ou à redéfinir selon les besoins à l'issue de la campagne de repyramidage 2025 en section 22)

Profil court : Histoire moderne (ou à redéfinir selon les besoins à l'issue de la campagne de repyramidage 2025 en section 22)

Vivier : Le vivier de recrutement des PR en histoire moderne est important et ne met pas en péril le recrutement sur ce poste.

Candidat interne : 1

Argumentaire : (enseignement) : l'histoire moderne est une spécialité forte de l'UFR qui a été affaiblie par le départ successif de deux professeurs au sein de l'UFR. Le besoin en enseignement en particulier en histoire de l'Italie qui est une spécificité forte dans l'UFR en lien avec le laboratoire LUHCIE nécessite l'ouverture de ce poste à la campagne 2026. Il répond à un besoin d'enseignement, d'encadrement de travaux de master et d'entretien de la collaboration internationale dans le cadre du master franco-italien MIFI. Cependant en section 22 un repyramdiage est prévu cette année. Dans l'hypothèse où un MCF du LUHCIE serait repyramidé en histoire moderne (vivier existant), l'UFR et le laboratoire souhaiteraient discuter d'une redistribution du poste au sein de l'UFR et donc d'une redéfinition du profil.

Poste de PR en Histoire moderne (ou à redéfinir), section CNU 22

Intitulé du poste : Histoire moderne (ou à redéfinir selon les besoins à l'issue de la campagne de repyramidage 2025 en section 22)

Profil court : Histoire moderne (ou à redéfinir selon les besoins à l'issue de la campagne de repyramidage 2025 en section 22)

Vivier : Le vivier de recrutement des PR en histoire moderne est important et ne met pas en péril le recrutement sur ce poste.

Candidat interne : 1

Argumentaire : L'histoire moderne est une spécialité qui a été affaiblie par le départ successif de deux professeurs au sein de l'UFR. Ce support aurait dû être pourvu à l'issue du différé de deux ans à la campagne 2025, mais la situation spécifique du poste, dont le dernier titulaire était rattaché au laboratoire Litt&Arts qui ne souhaitait pas maintenir ce rattachement a justifié de repousser d'un an le recrutement qui devient désormais une nécessité tant pour l'enseignement, que pour la recherche au sein du laboratoire et en particulier pour l'encadrement de master et de thèse. En cas de repyramidage en Histoire moderne lors de la campagne 2025, il a été décidé, lors d'une rencontre avec le président (26 mars 2025), de reporter le profilage du poste.

Questions diverses

Calcul du taux d'encadrement

24-25	MCF (potentiel) 25)	MCF (24- 25)	PR (potentiel) PR (24-25)	ESAS (potentiel) 25)	ESAS (24- 25)	ATER (potentiel) (24/25)	ATER (24/25)	Autre (potentiel) (24/25)	Autre (24/25)	Total Ens (potentiel 24/25)	Total 24/25
Histoire (potentiel habituel)	18,0		15,5		1,0		0,0		0,0	34,5	
Histoire (situation 24/25)		16,0		13,5		0,0		5,0		0,5	35,0
Histoire de l'art et archéologie (potentiel habituel)	6,0		4,5		0,0		1,0		0,0	11,5	
Histoire de l'art et archéologie (situation 24/25)		5,0		3,5		0,0		2,0		1,0	11,5
Musicologie (potentiel habituel)	3,0		0,0		2,0		1,0		0,0	6,0	
Musicologie (situation 24/25)		2,0		0,0		2,0		1,0		1,0	6,0
Philosophie (potentiel habituel)	6,0		5,0		0,0		0,0		0,0	11,0	
Philosophie (situation 24/25)		5,0		4,0		0,0		2,0		1,0	12,0

	Rapport avant pondérati on	Rapport avant pondérati on 24/25	Pondérati on	Pondérati on	Rapport pondéré Etu/Ens potentiel	Rapport pondéré 24/25	
24-25							
Histoire (potentiel habituel)	16,9		29,5		19,7		
Histoire (situation 24/25)		16,6		30,0		19,4	38,8
Histoire de l'art et archéologie (potentiel habituel)	23,9		11,5		23,9		
Histoire de l'art et archéologie (situation 24/25)		23,9		11,5		23,9	47,8
Musicologie (potentiel habituel)	23,5		8,0		17,6		
Musicologie (situation 24/25)		23,5		9,0		15,7	31,4
Philosophie (potentiel habituel)	19,1		9,5		22,1		
Philosophie (situation 24/25)		17,5		10,5		20,0	40

		ENS. TITULAIRE (P1)			
		15/01/2025			
H3S		Effectif (etp)	% contr. sur P1	Nbr inscriptions (toutes)	"Taux encadrement"
	Affectation niveau H3S				
	UFR ARSH	33,35	18,7%	1502	45,0374813
	UFR Fac Médecine	52,124	2,9%	6588	126,390914
	UFR Fac Pharmacie	30,192	8,3%	2359	78,1332803
	UFR LLASIC (dont VAL)	67,5	14,1%	2496	36,9777778
	UFR SHS	42,75	15,8%	2749	64,3040936
	UFR SoCLE (dont VAL)	76,25	18,0%	2448	32,104918
	UFR STAPS	52,55	11,9%	1856	35,3187441
	sous total H3S	354,716	13,1%	19998	56,3774964

Motion congé menstruel UFR - Motion déposée par l'Union Étudiante de Grenoble



Les personnes souffrant de règles douloureuses sont nombreuses : d'après l'INSERM, en 2023, 90% des femmes souffrent de douleurs menstruelles et entre 18 et 24 ans, 50% des personnes menstruées déclarent avoir des douleurs sévères.

Les règles douloureuses engendrent bien des difficultés : d'après Ameli, les personnes peuvent subir des “gonflement et douleurs des seins, ballonnement abdominal, oedèmes des extrémités, irritabilité, anxiété, maux de tête, dépression, vomissement, malaise”, ... D'après les Hôpitaux Universitaires de Genève, ces douleurs peuvent durer pendant 3 jours d'affilés voire plus. Ces douleurs sont difficilement traitables, sans surdose médicamenteuse dangereuse. Par ailleurs, l'endométriose, maladie gynécologique inflammatoire, touche 1 personne sur 10, soit 2 millions de personnes en France. Elle entraîne beaucoup de douleurs et est la première cause d'infertilité en France. Il n'existe aucun traitement spécifique à l'endométriose, et sa détection est très longue (7 ans d'après Endofrance). Ainsi, les menstruations et douleurs gynécologiques entraînent une incapacité à travailler convenablement non soignable ; elles engendrent une inégalité. Pourtant, elles sont rarement prises au sérieux par les employeurs-euses ou les établissements d'étude.

Le congé menstruel permet de pallier cette inégalité en justifiant une absence causée par ces douleurs sans impacter la reconnaissance d'assiduité ou le versement de la paie. Dans le monde du travail, bien qu'implanté localement, le congé menstruel ne fait pas l'objet d'une disposition législative. Pourtant, d'après l'IFOP 68% des Françaises y sont favorables, et ce taux monte à 78% chez les 15-19 ans.

Actuellement, le congé menstruel est instauré par 14 des 67 universités françaises, soit un peu plus de 20%. Pour ces 14 universités, environ 3000 étudiant-es ont pu en bénéficier, sans que soit étudié le cas des personnes non féminisées mais menstruées.

Considérant ces informations, le CUFR de ARSH, réunit aujourd'hui jeudi 22 Mai 2025, déclarent se positionner en faveur de la mise en place d'un congé menstruel étudiant ambitieux et le moins contraignant possible, afin d'assurer l'équité des droits de l'ensemble des usagers, et encourage la CFVU à le mettre en place selon cette modalité.

A la question : *approuvez-vous la motion telle qu'elle est formulée dans la présentation en page précédente ?*

	Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
En nom propre	12	0	4	16
Par procuration	5	0	2	7
Total	17	0	6	23